

DANS CE NUMERO

Station d'épuration

Logements sociaux

Epicerie

Projets 2015

Fêtes de fin d'année

LETTRE D'INFORMATION

L'année 2014 a vu la finalisation de certaines opérations qui ont entraîné des conséquences financières importantes pour notre commune.

Nous souhaitons donc, en ce début d'année 2015, porter à votre connaissance les renseignements que nous avons découverts, et qui nous concernent tous.

Nouvelle station d'épuration

La fin de l'année 2014 a vu la mise en service de la nouvelle station d'épuration communale. D'une capacité de 400 équivalent-habitants, ce nouvel équipement était nécessaire pour la réalisation de nouveaux logements sur la commune (notamment l'opération de logements sociaux lancée par l'ancienne municipalité, et confiée à la SAHLM « La Cité Jardins »). La mise en service permet également de respecter les normes actuelles en matière de rejets dans l'environnement.

La construction a été confiée au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA 31) à qui la compétence assainissement a été déléguée depuis plusieurs années.

Selon le SMEA 31, le coût de la construction a été d'environ 710 000 € HT. Le financement de l'opération a été assuré par une participation communale (50 000 €, imputés sur le budget de l'année 2014) et a également été répercuté sur la part assainissement de la facture d'eau payée par les usagers.

Nous avons été alertés par de nombreux habitants, au sujet de l'augmentation des factures qui en résulte.

	2012	2013	2014
Coût de l'abonnement		51 €	70 €
Prix du m ³ HT (part assainissement)	0,38 €	0,80 €	1,70 €

L'équipe s'est penchée sur le dossier, et le Maire a décidé d'écrire au SMEA 31 pour demander des explications sur le coût exact de la station d'épuration, et attirer son attention sur les hausses tarifaires supportées par les usagers. Nous tiendrons la population informée des réponses que nous obtiendrons.

Logements sociaux

Au cours de l'année 2014, la commune a cédé les terrains prévus pour la construction de 14 logements sociaux à la SAHLM « La Cité Jardins », au prix de 60 000 €. En réponse aux demandes qui nous ont été adressées par des habitants, nous faisons un récapitulatif de l'aspect financier de cette opération.

Acquisition foncière

En 2008, le Conseil Municipal a décidé l'achat d'un terrain pour un montant de 70 000 €. Comme l'indique la délibération, les frais de géomètre ont été pris en charge par la commune.

Raccordement aux réseaux

Préalablement à la cession du terrain, la commune a pris en charge les frais afférents aux raccordements de la parcelle (eaux usées et eaux pluviales). Ces travaux ont entraîné un coût total de 97 697,30 € imputés sur le budget de l'année 2012.

Les sommes engagées ont nécessité un emprunt bancaire de 70 000 € contracté en octobre 2012 sur une durée de deux ans (prêt relais). Cet emprunt dont le remboursement a été effectué en octobre 2014 a généré des intérêts d'un montant total de 4 754 €.

Nous regrettons que le montage financier de cette opération ait eu un impact aussi important sur les finances de la commune.

Epicerie multiservices

Comme nous en avons pris l'engagement lors de la campagne électorale, nous recherchons une solution apaisée pour garantir la pérennité du commerce, tout en préservant les intérêts de la commune.

En 2001, la construction du local a été financée par la commune, avec l'aide du Conseil Général, pour un montant de 87 804 € (576 000 F.). Pour amortir cette somme, un crédit-bail d'un montant de 487 € mensuels sur une durée de 180 mois a été instauré. A l'issue de ce crédit-bail, le gestionnaire des lieux devait devenir propriétaire.

A ce jour, les sommes restant dues au titre du crédit-bail (mensualités impayées et durée résiduelle) sont de 18 100 €. L'immeuble a donc été remboursé à 80 %.

Face aux difficultés de paiement du loyer, la Municipalité a décidé en accord avec Mme Carvaillo, d'annuler le contrat de crédit-bail. La Commune restera donc propriétaire du local.

Pour maintenir l'activité, un bail simple sera conclu, dont les conditions permettront de dédommager l'actuelle gérante, qui a presque intégralement remboursé le coût de la construction à travers les loyers passés et le rachat du crédit-bail à l'ancienne gérante.

Les projets pour 2015.

En cette période où l'équipe municipale prépare le budget 2015, nous souhaitons vous tenir informés des principaux projets de travaux et d'aménagements qui sont envisagés.

Réfection de la **cantine** et agrandissement du réfectoire. Afin de mettre notre cantine scolaire en conformité avec les normes réglementaires et permettre d'organiser un seul service, nous avons élaboré des plans et sollicité plusieurs artisans. A ce jour, le montant des travaux est évalué à 15 000 € HT. Pour cette opération, nous avons déposé une demande de subvention auprès de l'État, au titre du fonds de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) qui pourrait concerner, au maximum, 60 % du montant des travaux. Concrètement, il est nécessaire que ce chantier se déroule en dehors des périodes scolaires. Il est donc programmé pour l'été 2015.

Il est également nécessaire de permettre l'**accès** des personnes handicapées aux bâtiments communaux, ce qui implique la réalisation d'une rampe pour l'ancienne Mairie ainsi que la mise en accessibilité de la salle du foyer située à l'étage.

L'amélioration des **espaces publics** est également au programme. Il est prévu l'achat de bacs de plantation et de bancs sur plusieurs espaces publics (place de la Grangette et jardin de la Liberté).

La réflexion se poursuit concernant la **collecte des ordures ménagères**. Notre préoccupation est de rationaliser les points de collecte, tout en diminuant les nuisances visuelles et olfactives. Une consultation sera prochainement lancée à ce sujet, et toutes les propositions sont bienvenues.

Il s'avère nécessaire d'entretenir divers **chemins communaux**, envahis par la végétation. Nous programmons certaines interventions en lien avec les services de CoLaurSud. Nous ferons également appel à l'aide des bénévoles pour réaliser des travaux d'élagage.

La nouvelle **Mairie** fera l'objet de travaux destinés à améliorer les conditions d'accueil du public et l'accessibilité aux handicapés.

Fêtes de fin d'année : la convivialité se porte bien à Cagnac.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les Cagnacais ont pu démontrer que les habitants restent attachés à l'esprit de convivialité qui anime notre village.

Le goûter de Noël organisé à l'initiative du foyer a connu un vif succès, et le goûter offert par la Municipalité a été très apprécié.

Les vœux de la Municipalité pour la nouvelle année ont connu une grande affluence. Ce fut l'occasion d'évoquer les actions menées au cours de l'année 2014.

M. Portet (Maire de Calmont et Président de CoLaurSud) et M. Méric (Conseiller Général) nous ont fait l'amitié de leur présence à cette cérémonie, à laquelle ont également participé des Maires de communes voisines (Lagarde et Marquein).

L'équipe municipale